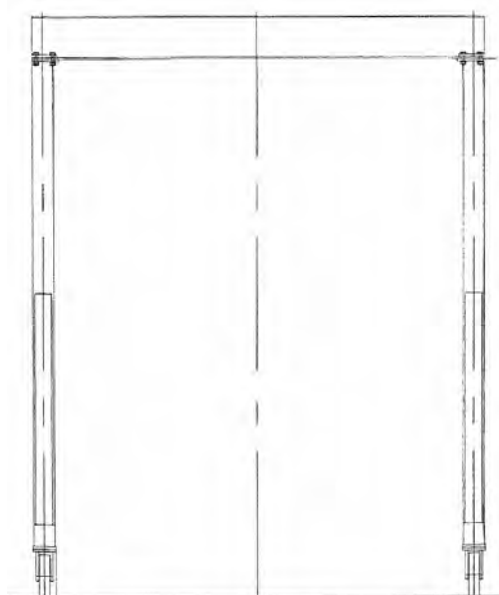
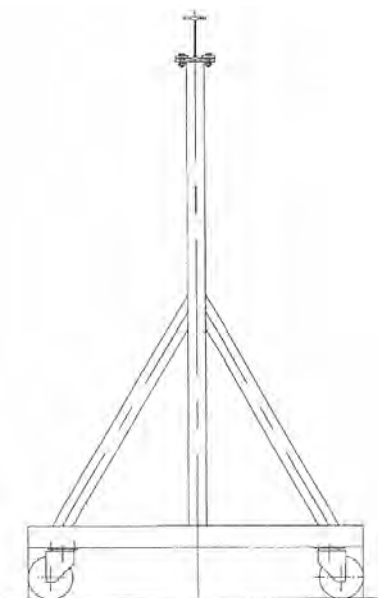




Reg. Nr. 25 151-01/1

**F** Mode d'emploi



**Mod. TDL**  
**Portique d'atelier**  
**Non roulant en charge**

France

**Yale Levage SARL**

Zone Industrielle des Forges

18108 Vierzon Cedex

Phone: 00 33 (0) 248/71 85 70

Fax: 00 33 (0) 248/75 30 55

Web Site: [www.yale-levage.com](http://www.yale-levage.com)

E-mail: [centrale@yale-levage.com](mailto:centrale@yale-levage.com)

**Yale®**

## SOMMAIRE

### 1. INTRODUCTION

### 2. DECLARATION DE CONFORMITE CE

### 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

### 4. NOTICE DE MONTAGE

### 5. CONSIGNES DE SECURITE

**Ce qu'il faut faire** (Transport – Stockage, Montage, Maintenance – Entretien, A la suite d'un arrêt prolongé ou lors d'un contrôle périodique, A l'utilisation)

**Ce qu'il ne faut pas faire** (Transport – Stockage, Montage – Maintenance – Entretien, A l'utilisation)

### 1. INTRODUCTION

**Attention :** tous les utilisateurs doivent lire attentivement les instructions de montage et de mise en service avant l'installation et la première utilisation de nos potences, portiques et palonniers. Ces instructions doivent permettre à l'utilisateur de se familiariser avec notre matériel et de l'utiliser au maximum de ses capacités. Les instructions de mise en service contiennent des informations importantes sur la manière d'utiliser la potence, le portique ou le palonnier de façon sûre, correcte et économique. Agir conformément à ces instructions permet d'éviter les dangers, réduire les coûts de réparation, réduire les temps d'arrêt et augmenter la fiabilité et la durée de vie du matériel. Le manuel de montage et d'utilisation doit toujours être à proximité du matériel. Toute personne devant monter la structure ou travailler avec elle doit lire attentivement ces instructions et respecter :

- l'inspection préliminaire avant usage, la mise en service puis le nettoyage après usage,
- la maintenance (entretien et/ou réparation des pièces détériorées).

En complément de ces instructions de mise en service et des réglementations relatives à la prévention des accidents, il faut tenir compte des règles en vigueur dans chaque pays en matière de sécurité du travail (cf. le Code du Travail pour la France) et professionnelles.

**2. DECLARATION DE CONFORMITE CE**  
**relative à la directive machines CE 98/37/CEE – Annexe II A**

**Par la présente, nous**

**YALE LEVAGE**  
**Zone Industrielle des Forges**  
**18108 VIERZON Cedex**

déclarons que la machine désignée ci-dessous correspond, tant dans sa conception que dans sa construction, aux principales exigences concernant la santé et la sécurité de la directive machines CE. La validité de cette déclaration cessera en cas de modification ou d'ajout d'équipement(s) n'ayant pas bénéficié de notre accord. En outre cette déclaration de conformité CE ne sera plus en vigueur si l'utilisation de la machine n'est pas conforme aux instructions de mise en service figurant dans le manuel d'utilisation et si les contrôles à réaliser régulièrement ne sont pas faits.

<b>Description de la machine :</b>	Portiques d'atelier type TDL ( conçus selon les règles FEM groupe 4), non roulants en charge, équipés de série de 4 roues polyamides pivotantes (blocage des roues en option).
<b>Capacité (C.M.U.) :</b>	de 500 à 3200 Kg
<b>Portée :</b>	de 2,5 à 5,0 mètres
<b>Hauteur sous fer (HSF) :</b>	de 2,0 à 3,0 mètres
<b>Type de machine :</b>	Portiques d'atelier roulant hors charge
<b>Numéro de série :</b>	A partir de l'année de fabrication 01/95 (l'ensemble des numéros de série de chaque potence produite est enregistré dans le livre de production du label CE)
<b>Directives CE en vigueur :</b>	Directive machines CE 98/37/CEE ayant pris effet le 12 août 1998
<b>Assurance Qualité :</b>	DIN EN ISO 9001 : version 2000 (N° enregistrement certificat : 000151 QM)

**Date :** 22 juin 2006

**Signature du fabricant :**

**Informations sur le signataire :**

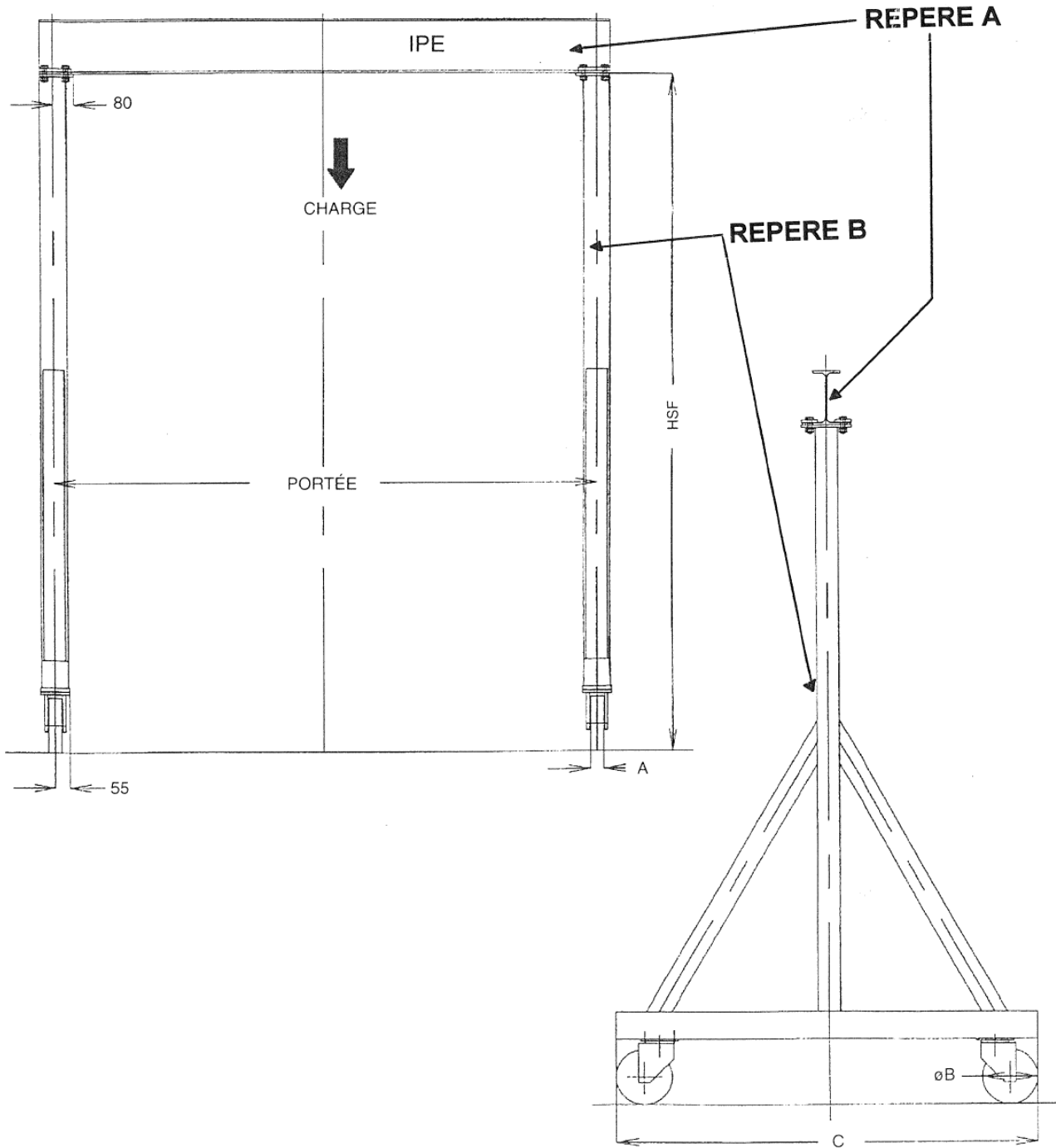
*Y. Peller*  
gérant

### 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES (1)

Capacité	Portée	Dimensions (mm)								
		Générales								
Capacité (kg)	Portée (m)	IPE	A	øB	HSF 2m		HSF 2,5 m		HSF 3 m	
					C	Poids (kg)	C	Poids (kg)	C	Poids (kg)
500	2,5	120	40	125	1113	105	1323	120	1533	135
	3	120	40	125	1113	110	1323	125	1533	140
	4	120	40	125	1113	120	1323	135	1533	150
	5	160	40	125	1113	155	1323	175	1533	190
1000	2,5	140	40	125	1113	110	1323	125	1533	140
	3	160	40	125	1113	125	1323	150	1533	160
	4	180	40	125	1113	155	1323	170	1533	185
	5	200	40	125	1113	190	1323	205	1533	220
1600	2,5	180	40	125	1113	125	1323	150	1533	160
	3	200	40	125	1113	145	1323	170	1533	180
	4	220	40	125	1113	180	1323	200	1533	215
	5	270	40	125	1113	255	1323	285	1533	290
2000	2,5	200	40	125	1113	180	1323	205	1533	240
	3	220	40	125	1113	205	1323	230	1533	260
	4	240	40	125	1113	250	1323	285	1533	305
	5	240	40	125	1113	280	1323	305	1533	340
3200	2,5	220	50	200	1113	190	1323	225	1533	250
	3	240	50	200	1113	220	1323	245	1533	275
	4	270	50	200	1113	270	1323	305	1533	325
	5	300	50	200	1113	345	1323	360	1533	425

# PORTIQUE TDL



#### **4. NOTICE DE MONTAGE D'UN PORTIQUE TDL STANDARD (capacité de 500 à 3200 Kg).**

Deux personnes sont nécessaires pour le montage d'un portique TDL.

##### Montage du portique :

1. Soulever à l'aide d'un pont ou d'un chariot élévateur la poutre IPE (repère A). En cas d'utilisation d'un chariot élévateur, utiliser des serres joints pour fixer la poutre sur les fourches. Avec le pont, soulever la poutre en 2 points (minimum) proches de chacune des extrémités en utilisant soit des élingues, soit des pinces pour profilés (type pince pour profilé TIGRIP TPR, TGT, TTG et TTR).
2. Assembler sur la poutre (repère A) les 2 montants (repère B). Pour chaque montant, 4 vis sont à visser avec leur rondelle plate, leur rondelle contact et leur écrou avec un couple de serrage adéquat (voir tableau ci-dessous).  
Si la hauteur (sous fer) le demande, utiliser une nacelle.

Type visserie	Qté livrée	Couple serrage (daN.m)	Type portique		
Vis HM 12*40 (8.8)	8	8,11 daN.m	<b>Capacité 500 kg</b> Portée de 2,5 à 5,0 m HSF de 2,0 à 3,0 m	<b>Capacité 1.000 kg</b> Portée de 2,5 à 5,0 m HSF de 2,0 à 3,0 m	<b>Capacité 1.600 kg</b> Portée de 2,5 à 4,0 m HSF de 2,0 à 2,5 m
Ecrou H12	8				
Rondelle plate Ø 12	8				
Rondelle contact W12	8				
Vis HM 16*60 (8.8)	8	19,59 daN.m	<b>Capacité 1.600 kg</b> Autre portée ci-dessus Autre HSFci-dessus	<b>Capacité 2.000 kg</b> Portée de 2,5 à 5,0 m HSF de 2,0 à 3,0 m	<b>Capacité 3.200 kg</b> Portée de 2,5 à 5,0 m HSF de 2,0 à 3,0 m
Ecrou H16	8				
Rondelle plate Ø 16	8				
Rondelle contact W16	8				

3. Une fois les 2 montants assemblés sur la poutre, positionner alors les roues sous chaque montant et mettre les 16 vis HM 10\*20 par dessous (en n'oubliant pas de mettre entre les têtes de vis et les plaques des roues les rondelles plates Ø 10 fournies). Puis visser, le cas échéant, les 16 écrous H10 après avoir mis les 16 rondelles contacts W10 en appliquant un couple de serrage de 4,77 daN.m

Remarque : il se peut que, pour fixer les roues, seules les vis HM et leur rondelle plate suffisent car les alésages des montants prévues pour la fixation des roues sont taraudés.

**ATTENTION** : lorsque 2 types de roulettes sont fournis (roulettes fixes, roulettes sur pivot, roulettes sur pivot munies d'un frein), ne jamais mettre les 2 mêmes roulettes sur le même montant ou à l'opposée l'une de l'autre par rapport à la poutre du portique.

4. Une fois toutes les pièces du portique assemblées, vérifier l'équerrage des pieds par rapport à la poutre et vérifier le serrage des boulons.
5. Vous pouvez aussi décider de monter le portique « tête en bas », c'est-à-dire la flèche posée sur le sol et les montants dirigés vers le haut. Dans ce cas il est préférable de procéder au montage des roues sur les montants avant d'assembler ces mêmes montants sur la flèche.

## **5. CONSIGNES DE SECURITE DE NOS STRUCTURES DE LEVAGE**

Il est impératif de lire attentivement ces consignes pour vous permettre d'installer, d'utiliser, de maintenir en état votre appareil et de diminuer le risque dû à une mauvaise utilisation. Toute utilisation contraire à ce qui est préconisé ci-dessous présente des dangers ; de ce fait, le constructeur déclinera toute responsabilité.

Veillez à bien respecter les consignes énumérées ci-dessous.

### **POTENCES :**

#### **CE QU'IL FAUT FAIRE**

1. La mise en service ne peut s'effectuer qu'après présentation de la déclaration de conformité et l'apposition du marquage CE.
2. Les potences sont conçues pour lever, translater et faire pivoter du matériel.
3. Les potences standard sont conçues pour une utilisation dans une plage de température de : - 10° à + 40°.
4. Leur montage doit s'effectuer de niveau sur des fondations exemptes de vibrations.
5. Les potences sont prévues pour montage sur sol fixe.
6. Pour les potences murales, bien vérifier la rigidité du support sur tout l'angle de rotation en fonction des réactions horizontales et verticales données.
7. La capacité indiquée est valable jusqu'à la portée nominale.
8. Il importe de lire et suivre les instructions mentionnées dans la notice d'instruction dès la première mise en service. Lors de la maintenance ou la réparation, n'utiliser que des pièces d'origine.
9. La notice d'instruction ainsi que les consignes d'utilisation doivent être à la disposition de l'opérateur et de la personne chargée de la maintenance.

### **INSTALLATION, MAINTENANCE, INTERVENTIONS**

10. Manipuler l'appareil par sa structure, avec des moyens de manutention appropriés à la charge.
11. Les parties mécaniques de l'appareil devront être protégées contre la corrosion.
12. Faire effectuer le montage de la potence par un personnel compétent (électriquement et mécaniquement) en tenant compte des consignes concernant cette opération.
13. Imposer le respect des règles de sécurité (protection des travailleurs en hauteur, dégagement de la zone de travail, consigner la zone de travail, consigner la zone)
14. S'assurer de la rigidité de la structure de fixation de la potence, en particulier du massif ou de la dalle béton en fonction des réactions verticales et du couple de renversement figurant sur la notice correspondante.
15. Suivre scrupuleusement les instructions d'installation précisées dans la notice de l'appareil.
16. Effectuer régulièrement l'entretien de l'appareil selon la notice d'instruction.
17. Etablir un programme d'inspection et enregistrer toutes les maintenances effectuées sur les appareils et plus particulièrement : les crochets, les ensembles de la moufle, la chaîne ou le câble, le frein, les interrupteurs de fin de course...
18. Remplacer tout élément suspect ou usagé.
19. Neutraliser les sources électriques.
20. Connecter directement le câble d'alimentation sur le bornier d'alimentation dans le coffret électrique ; le câble doit être monté conformément à la notice, graissé et rodé par quelques manœuvres en charge.

### **A LA SUITE D'UN ARRET PROLONGE OU LORS D'UN CONTROLE PERIODIQUE**

21. Vérifier le fonctionnement et le réglage des organes de sécurité (limiteur de couple, frein, fins de course, etc...) conformément à la notice d'instruction.
22. Vérifier régulièrement l'appareil.

23. Si une déformation ou une usure anormale est constatée, les pièces doivent être remplacées.
24. Vérifier le serrage des éléments d'assemblage, notamment des butées et du couple des boulons HR.

## **A L'UTILISATION**

25. S'assurer avant la manœuvre que la charge est correctement fixée ou élinguée, l'équilibrer avant de la déplacer. Attention à la position de son centre de gravité.
26. Lors du déplacement de la charge, s'assurer qu'elle est suffisamment levée et éloignée des obstacles éventuels.
27. Eviter le balancement de la charge.
28. Bien connaître les consignes de prévention à effectuer durant les différentes manœuvres.
29. Employer le matériel dans les conditions normales d'utilisation (température, atmosphère ambiante).
30. Tout appareil utilisé à l'extérieur doit être conçu pour cet usage.
31. Alerter les personnes compétentes suite à une opération dangereuse ou d'aspect douteux d'un appareil (bruit ou comportement anormal).

## **CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE**

### **TRANSPORT/STOCKAGE**

1. Ne pas poser l'appareil sans support adapté (tréteaux) pour éviter les dégradations.
2. Ne jamais déplacer ou lever l'appareil par les câbles électriques.

### **INSTALLATION / MAINTENANCE / INTERVENTIONS**

3. Ne jamais modifier l'appareil sans étude et autorisation du constructeur.
4. Ne jamais modifier les valeurs et les réglages des organes de sécurité, en dehors des limites prévues par la notice ou sans l'accord du constructeur.
5. Ne jamais contourner les sectionneurs, les interrupteurs électriques, les équipements de prévention ou de limitation

## **A L'UTILISATION**

6. Ne jamais transporter de charge sans éloigner le personnel. Ne pas faire passer l'appareil avec ou sans charge au-dessus du personnel.
7. Ne jamais laisser une personne non qualifiée utiliser l'appareil.
8. Ne jamais déplacer une charge supérieure à la charge maximale d'utilisation indiquée sur l'appareil. Les chocs ou l'accrochage accidentel de la charge manutentionnée avec l'environnement peuvent provoquer des surcharges.
9. Ne jamais bloquer ou ajuster ou supprimer les butées de fin de course pour augmenter la portée.
10. Ne pas utiliser l'appareil pour arracher, décroincer ou tirer de biais.
11. Ne jamais transporter de personnes à l'aide de l'appareil.
12. Ne pas toucher les organes en mouvement.
13. Ne jamais utiliser l'appareil en mauvais état.
14. Ne jamais utiliser de pièces de rechange douteuses dont l'origine est méconnue.
15. Ne jamais balancer la charge intentionnellement.
16. Ne pas provoquer de contacts brutaux sur l'appareil.
17. Ne pas utiliser les butées mécaniques comme moyen d'arrêt répétitif.



18. Ne jamais utiliser comme référence de terre pour le soudage.
19. Ne pas utiliser l'appareil pour un usage ou dans un endroit pour lequel il n'a pas été prévu.
20. Eviter les à-coups qui provoquent la détérioration de l'appareil.
21. Ne jamais tirer la charge en biais, amener le bras de l'appareil à la verticale de la charge avant de la mouvoir.
22. Pour les potences sur colonne, ne jamais utiliser d'autres tiges d'ancrage que celles de notre fourniture qui ont été conçues pour cet usage précis.
23. Pour les potences murales, ne pas utiliser de boulons non conformes à la notice (HR Qualité - 8.8).
24. Ne pas toucher les organes en mouvement.
25. Ne pas vriller les chaînes de charge (retournement de moufle...)
26. Ne pas laisser une charge en attente suspendue.
27. Ne pas utiliser les organes de sécurité comme moyen de mesure de la masse portée.
28. Ne pas utiliser les commandes inutilement (éviter le pianotage). Cela provoque la surchauffe, voire la détérioration de l'appareil.
29. Ne pas utiliser l'appareil avec une alimentation électrique différente de celle préconisée (sous ou surtension, absence de phase).

**Yale** | evage

ZI Des Forges

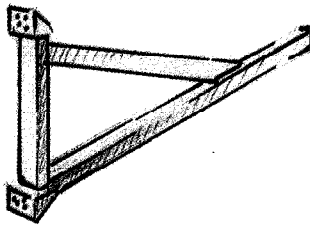
**F - 18100 Vierzon**

**Tél. :02.48.71.85.70**

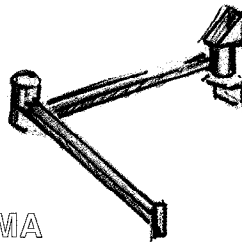
**Fax. :02.48.75.30.55**

Notre gamme est également composée de :

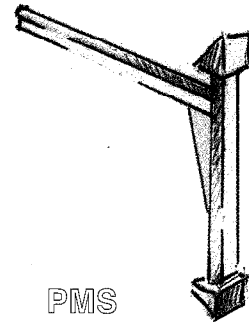
### POTENCES MURALES



PMT

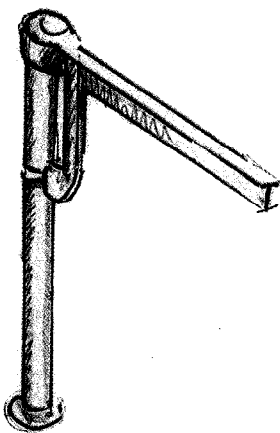


PMA

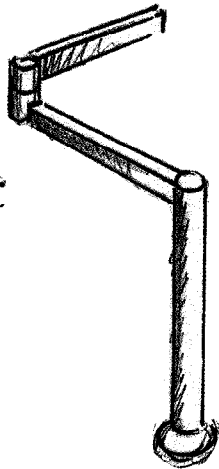


PMS

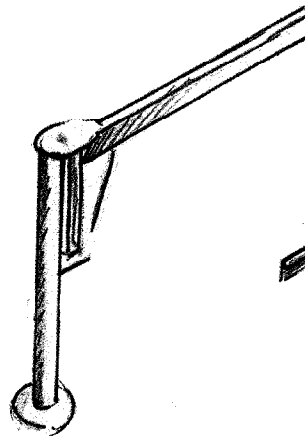
### POTENCES SUR COLONNE



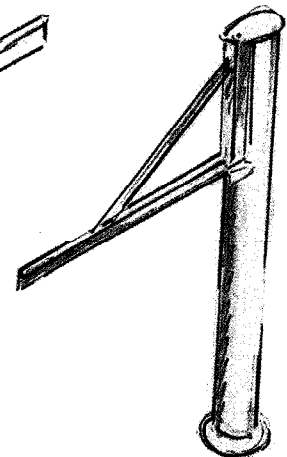
PFM et PFP Rot. 360°



PFAP Rot. 360°

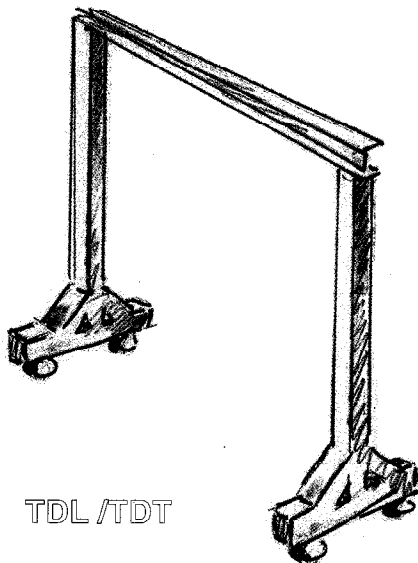


PFSP Rot. 270°

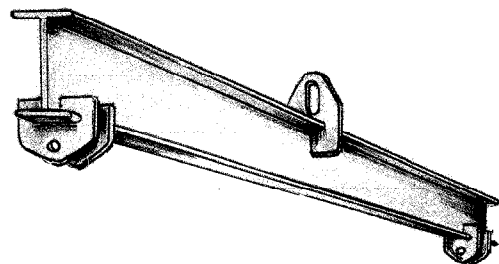


PFTP Rot. 270°

### PORTIQUES D'ATELIER



TDL /TDT



Fixes ou réglables